Le pacte colonial Français

Samedi 29 mars 2014 | par Mawuna Remarque Koutonin



Foccart & Houphouët-Boigny, les pères fondateurs de la françafrique

Le saviez-vous ?

Aujourd'hui encore, beaucoup de pays africains continuent de payer un impôt colonial en France, et ce malgré l'indépendance !

14 pays africains contraints par la France à payer l'impôt colonial pour les "avantages" de l'esclavage et de la colonisation

Lorsque Sékou Touré de Guinée décida en 1958 de sortir de l'empire colonial français, et opta alors pour l'indépendance du pays, l'élite coloniale française à Paris était s'est indignée, et dans un acte de fureur historique, demanda à son administration alors en place en Guinée de détruire, dans tout le pays, ce qui représentait, à leur yeux, les avantages de la colonisation française.

Trois mille Français quittèrent le pays, en prenant tous leurs biens et détruisant tout ce qui ne pouvait être déplacé: les écoles, les crèches, les bâtiments de l'administration publique furent détruits, les voitures, les livres, les médicaments, les instruments de l'institut de recherche, les tracteurs ont été écrasés et sabotés; les chevaux, les vaches dans les fermes ont été tués, et les nourritures entreposées furent brûlées ou empoisonnée.(NdÉ [1])

Le but de cet acte scandaleux était bien évidemment, d'envoyer un message clair à toutes les autres colonies sur les conséquences d'un rejet de la France.

Le fait est que peu à peu, la peur s'empara des élites Africaines, et après ces événements aucun autre pays ne trouva jamais le courage de suivre l'exemple de Sékou Touré, dont le slogan était "Nous préférons la liberté dans la pauvreté à l'opulence dans l'esclavage".

Pour les pays nouvellement indépendants il fallut trouver des compromis avec la France. Sylvanus Olympio, le premier président de la République du Togo, un petit pays d'Afrique de l'Ouest, trouva une solution susceptible de calmer les Français :

Ne voulant pas continuer à subir une domination française, il refusa de signer le pacte colonisation proposé par de Gaulle, mais accepta en contrepartie de payer une dette annuelle à la France pour les soi-disant avantages obtenus lors de la colonisation française.

Ce furent les seules conditions de la France pour ne pas détruire le pays avant de partir. Toutefois, le montant estimé par la France était si grand que le remboursement de la soi-disant "dette coloniale" était proche de 40 % du budget du pays en 1963.

[1]

1. Anéantissement de l'économie guinéenne (avec la complicité des barbouzes du SDECE) en y déversant de faux francs guinéens.
2. La Guinée Conacry s'est exprimée électoralement - donc démocratiquement - sur sa volonté d'indépendance politique pleine et entière. http://livre.fnac.com/a3680397/Sidiki-Kobele-Keita-Les-elections-en-Guinee-Francaise-1945-1958
3. La France a organisé ou participé à une vingtaine de tentatives d'assassinat d'Hamed Sékou Touré.

Dès lors, la situation financière du Togo tout juste indépendant fut très instable, et afin de se sortir de cette situation, Olympio décida de sortir du système monétaire mis en place par la France coloniale le FCFA (franc des colonies françaises d'Afrique), et créa la monnaie du pays.

Le 13 Janvier 1963, trois jours après , qu'il ai commencé à imprimer les nouveaux billets, une escouade de soldats (soutenus par la France) s'empara et tua le premier président élu de l'Afrique indépendante : Olympio fut exécuté par un ex Légionnaire français, le sergent de l'armée Etienne Gnassingbé qui, au passage, reçu à ce moment une prime de 612 dollars de l'ambassade française locale pour le succès de sa mission.

Le rêve de Olympio était de construire un pays indépendant et autonome. Mais l'idée ne correspondait pas aux volontés françaises.

Le 30 Juin 1962, Modiba Keita, le premier président de la République du Mali , décida également de se retirer du système monétaire FCFA (imposé à 12 pays africains nouvellement indépendants).

En effet, pour le président Malien, qui se penchait plus vers une économie socialiste, il était clair que la colonisation qui perdurait par ce pacte avec la France, devenait un piège, un fardeau pour le développement du pays.

Le 19 Novembre 1968, comme, Olympio, Keita sera victime d' un coup d'état menée par un autre ex légionnaire français des Affaires étrangères, le lieutenant Moussa Traoré.

De fait, durant cette période turbulente où l'Afrique combattait à se libérer du joug de la colonisation européenne, la France usera à nombreuse reprises de mercenaire anciennement affiliés à la légion étrangère pour réaliser des opérations coup de poings contre les présidents nouvellement élus :

- Au 1er Janvier 1966, Jean- Bedel Bokassa, ex légionnaire français, portait un coup d'état contre David Dacko, le premier président de la République centrafricaine.
- Le 3 Janvier 1966, Maurice Yaméogo, le premier président de la République de Haute-Volta, aujourd'hui appelé Burkina Faso, a été victime d'un coup porté par Aboubacar

Sangoulé Lamizana, un ex légionnaire français qui a combattu avec les troupes françaises en Indochine et en Algérie contre l'indépendance de ces pays.

- Le 26 Octobre 1972 Mathieu Kérékou qui était un garde de sécurité au président Hubert Maga, le premier président de la République du Bénin, a porté un coup d'état contre le président, après avoir fréquenté les écoles militaires françaises de 1968 à 1970.

En fait , au cours des 50 dernières années, un total de 67 coups état qui se sont passés dans 26 pays en Afrique, 16 de ces pays sont des ex- colonies françaises, ce qui signifie que 61 % des coups d'états en Afrique ont été initiés dans d'anciennes colonies françaises.

Nombre de Coups d'états en Afrique par pays

Ex colonies françaises		Autres pays africains	
Pays	Nombre de coup d'état	Pays	Nombre de coup d'état
Togo	1	Egypte	1
Tunisia	1	Libye	1
Cote d'Ivoire	1	Equatorial Guinea	1
Madagascar	1	Guinea Bissau	2
Rwanda	1	Liberia	2
Algeria	2	Nigeria	3
Congo – RDC	2	Ethiopia	3
Mali	2	Ouganda	4
Guinea Conakry	2	Soudan	5
sous-TOTAL 1	13		
Congo	3		
Tchad	3		
Burundi	4		
Central Africa	4		
Niger	4		
Mauritania	4		
Burkina Faso	5		
Comores	5		
sous-TOTAL 2	32		
TOTAL (1 + 2)	45	TOTAL	22

Comme ces chiffres le démontrent, la France est tout à fait désespérée, mais active à conserver une forte emprise sur ses colonies peu importe comment, peu importe le prix.

En Mars 2008, l'ancien président français Jacques Chirac avait déclaré :

> *" Sans l'Afrique, la France va glisser vers le bas dans le rang de troisième puissance [du monde] "*

Le prédécesseur de Jacques Chirac François Mitterrand avait déjà prophétisé en 1957 que :

> *" Sans l'Afrique, la France n'aura pas d' histoire au 21e siècle "*

En ce moment même où j'écris cet article, 14 pays africains sont obligés par la France , à travers le pacte colonial, de mettre 85% de leurs réserves à la banque centrale de France sous le contrôle du ministère des finances français. Jusqu'à maintenant , en 2014, le Togo et environ 13 autres pays africains doivent encore payer la dette coloniale en France . Les dirigeants africains qui refusent sont tués ou victimes de coup d'État. Ceux qui obéissent sont soutenus et récompensés par la France grâce à style de vie somptueux, tandis que leurs populations endurent la misère et le désespoir.

Un tel système maléfique, est dénoncé par l'Union européenne, mais la France n'est pas prête à se passer de ce système colonial qui lui offre une trésorerie d'environ 500 milliards de dollars en provenance de l'Afrique, et ce par année.

Nous accusons souvent les dirigeants africains de corruption et de servir les intérêts des nations occidentales, mais il y a une explication claire de ce comportement. Ils se comportent ainsi parce qu'ils ont peur d'être tués ou d'être la victime d'un coup d'État. Ils veulent s'allier à une nation puissante pour se sauvegarder en cas d'agression ou de difficultés. Mais, contrairement à une protection amicale, la protection de l'Ouest est souvent offert en échange du renoncement à servir leur propre peuple ou les intérêts des nations.

Les dirigeants Africains travailleraient dans l'intérêt de leur peuple s'ils n'étaient pas constamment harcelés et intimidés par les pays coloniaux.

En 1958 , effrayé des conséquences de son choix d'indépendance face à la France , Léopold Sédar Senghor a déclaré : "Le choix du peuple sénégalais, c'est l'indépendance, ils veulent qu'elle ait lieu seulement dans l'amitié avec la France , pas en litige. "

Dès lors la France a accepté qu'une "indépendance sur le papier" pour ses colonies , mais a signé en parallèle des "accords de coopération", précisant la nature de leurs relations avec la France, en particulier les attaches envers la monnaie (le Franc), le système éducatif français, les ententes militaires et les préférences commerciales.

Voici les 11 principales composantes de la poursuite du pacte de colonisation depuis les années 1950 :

1 . La dette coloniale pour les avantages de la France colonisation

Les pays nouvellement "indépendants" doivent payer pour l'infrastructure construite par la France dans le pays pendant la colonisation.

Je dois encore trouver les détails sur les montants, l'évaluation des avantages coloniaux et les conditions de paiement imposées aux pays africains, mais nous y travaillons (nous aider avec des informations).

2 . Confiscation automatique des réserves nationales

Les pays africains doivent déposer leurs réserves monétaires nationales en France à la banque centrale.

La France a tenu des réserves nationales de quatorze pays Africains depuis 1961 : Bénin, Burkina Faso, Guinée-Bissau, Côte-d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Congo -Brazzaville, la Guinée équatoriale et le Gabon.

La politique monétaire régissant un tel regroupement diversifié de pays est simple car il est, géré par le Trésor français, sans en référer aux autorités fiscales centrales comme l'UEMOA ou de la CEMAC. Selon les termes de l'accord qui a été mis en place par la banque centrale du CFA, chaque Banque centrale de chaque

pays africain est obligée de garder au moins 65 % de ses réserves de change dans un "compte d'opérations" tenu au Trésor français, ainsi qu'un autre 20 % pour couvrir les passifs financiers.

Les banques centrales CFA imposent aussi un plafond sur le crédit accordé à chaque pays membre à l'équivalent de 20 % des recettes publiques de ce pays sur l'année précédente. Même si la BEAC et la BCEAO ont une facilité de découvert auprès du Trésor français, les traites sur les facilités de découvert sont sous réserve du consentement du Trésor français. Le dernier mot est celui de la Trésorerie française qui a investi les réserves étrangères des pays africains en son propre nom à la Bourse de Paris.

En bref, plus de 80% des réserves de change de ces pays africains sont déposées dans les "comptes d'opérations" contrôlés par le Trésor français . Les deux banques CFA sont africaines de nom, mais n'ont pas de politiques monétaires propres. Les pays eux-mêmes ne savent pas, ne sont pas informés, à hauteur de combien la réserve de change détenues par le Trésor français leur appartient en tant que groupe ou individuellement.

Les gains de l'investissement de ces fonds du Trésor français sont censés être ajouté à la réserve de change, mais il n'y a pas de comptabilité transmise aux banques ou aux pays, ni les détails de ces modifications. "Seul un groupe restreint de hauts fonctionnaires du Trésor français connaissent les montants figurant dans les "comptes d'opérations" où ces fonds sont investis ; si il y a un bénéfice sur ces investissements ; ils ont interdiction de divulguer ces informations aux banques CFA ou aux banques centrales des états africains." écrit le Dr Gary K. Busch

Il est estimé que la France gère près de 500 milliards d'argent africain dans sa trésorerie, et ne fait rien pour mettre un peu de lumière sur ce côté sombre de l'ancien empire.

La finalité reste : Les pays africains n'ont pas accès à cet argent.

La France leur permet d'accéder à seulement 15 % de leur argent par an. S'ils ont besoin de plus, les pays africains doivent emprunter, à des taux commerciaux, sur les 65% de leur argents détenu au Trésor français.

Pour rendre les choses plus tragiques , la France impose un plafond sur le montant de l'argent que les pays peuvent emprunter à la réserve . Le plafond est fixé à 20 % de leurs recettes publiques

de l'année précédente. Si les pays ont besoin d'emprunter plus de 20% de leur propre argent, la France a un droit de véto.

L'ancien président français Jacques Chirac a récemment parlé de l'argent des pays africains dans les banques en France. Voici une vidéo qui parle du système d'exploitation français. Voici une courte transcription de l'extrait :



"... on oublie seulement une chose, c'est qu'une grande partie de l'argent qui est dans nos portes monnaie vient précisément de l'exploitation depuis des siècles de l'Afrique (...) "

" Il faudrait avoir un peu de bon sens (...) pour rendre aux Africains ce qu'on leur a pris "[2]

http://www.youtube.com/watch?v=OzPITL1WLY0#t=13

3 . Droit de priorité sur toute ressource brute ou naturel découvert dans le pays

La France a la priorité en matière d'achats de toutes les ressources naturelles de la terre de ses ex- colonies. C'est seulement un refus de celle-ci que les pays africains sont autorisés à chercher d'autres partenaires.

4 . Priorité aux intérêts et aux entreprises françaises dans les marchés publics et constructions publiques

Dans l'attribution des marchés publics , les entreprises françaises doivent être considérées en premier lieu, et seulement après les marché étrangers sont considérés. Le fait que les pays africains pourraient obtenir une meilleure offres financière ailleurs n'est pas prit en compte.

En conséquence, dans la plupart des ex- colonies françaises, toutes les plus grosses compagnies et acteurs économiques sont

2 retranscris par nos soins

dans la main des expatriés français. En Côte d'Ivoire, par exemple, les entreprises françaises possèdent et contrôlent tous les grands services publics – eau, électricité, téléphone, transports, ports et les grandes banques. Idem dans le commerce, la construction et l'agriculture.

En fin de compte, comme je l'ai écrit dans un précédent article, les Africains vivent maintenant sur un continent possédé par les Européens !

5 . Droit exclusif de fournir des équipements militaires et de former les officiers militaires des pays

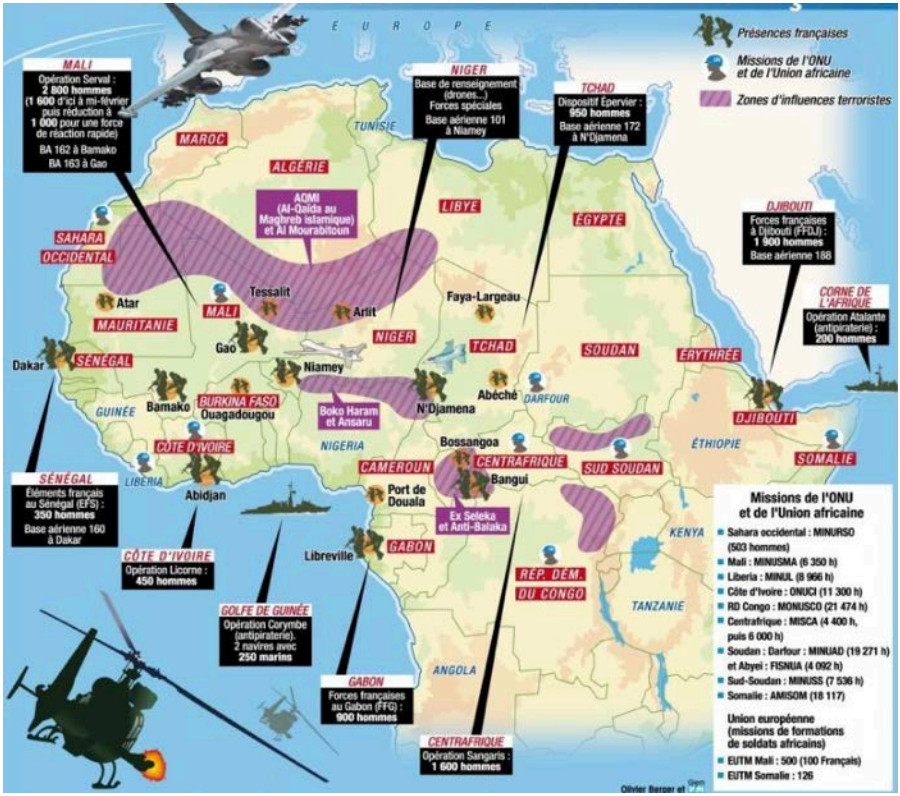
Grâce à un système sophistiqué de bourses, de subventions, et les "accords de défense" attachés au pacte colonial, les africains doivent envoyer leurs officiers supérieurs de formation en France ou dans des infrastructures militaires françaises.

La situation sur le continent est telle que la France a formé et nourris des centaines, voire des milliers de traîtres. Ils sont en sommeil tant qu'ils ne sont pas nécessaires, et activés en cas de besoin pour un coup d'état ou à d'autres fins !

6 . Droit pour la France de pré-déployer des troupes et intervenir militairement dans le pays pour défendre ses intérêts

Sous la dénomination "Accords de défense" attachés au pacte colonial. La France a le droit d'intervenir militairement dans les pays africains, et aussi de stationner des troupes en permanence dans des bases et installations militaires, entièrement géré par les Français.

Les bases militaires françaises en Afrique



Lorsque le président Laurent Gbagbo de Côte d'Ivoire a tenté de mettre fin à l'exploitation française du pays, la France a organisé un coup d'état. Durant le long processus pour chasser Gbagbo du pouvoir, les tanks français, les hélicoptères de combat et les forces spéciales sont intervenues directement dans le conflit, ont tiré sur des civils et tué beaucoup d'entre eux.

Pour ajouter l'injure à l'insulte, la France estime que la communauté d'affaires française a perdu alors plusieurs millions de dollars lors de la ruée pour quitter Abidjan en 2006 (où l'armée française a massacré 65 civils non armés et blessé 1200 autres.)

Après la réussite du coup d'état par la France, et le transfère de pouvoir à Alassane Ouattara, la France a demandé au gouvernement Ouattara de verser une indemnité à la communauté d'affaires française pour les pertes pendant la guerre civile.

Du fait, le gouvernement Ouattara leur a payé le double de ce qu'ils ont dit qu'ils avaient perdu en quittant.(NdÉ [3])

7 . Obligation de faire du français la langue officielle du pays et de la langue pour l'éducation

Oui , monsieur. Vous Devez parler français, la langue de Molière ! La langue française et une organisation de la diffusion de la culture a été créé. Appelé "Francophonie" qui regroupe avec plusieurs branches et organisations affiliées toutes contrôlées par le ministre français des Affaires étrangères.

Comme démontré dans cet article, si le français est la seule langue que vous parlez, vous auriez accès à moins de 4% de la connaissance de l'humanité et des idées. C'est très limitant.

8 . Obligation d'utiliser la l'argent de la France coloniale le FCFA

C'est la véritable vache à lait pour la France, un tel système maléfique, est dénoncé par l'Union européenne, mais la France n'est pas prête à se passer de ce système colonial qui lui offre une trésorerie d'environ 500 milliards de dollars en provenance de l'Afrique, et ce par année.

Lors de l'introduction de la monnaie euro en Europe, d'autres pays européens ont découvert le système d'exploitation français . Beaucoup, en particulier les pays nordiques, ont été consternés et ont suggéré à la France se débarrasser du système, mais sans succès.

9 . Obligation d'envoyer le rapport annuel France du solde et de réserve

Sans le rapport, pas d'argent. Quoi qu'il en soit le secrétaire des banques centrales des ex- colonies, et le secrétaire de la réunion bi-annuelle des ministres des Finances des ex- colonies est effectué par la France banque centrale / du Trésor.

[3] Pendant ce temps là, Laurent Gbago croupit à la CPI, un tribunal qui ne juge que les vaincus

10 . Renonciation à entrer en alliance militaire avec tout autre pays , sauf autorisation par la France

Les Pays africains en général sont ceux avec le moins d'alliance militaires inter-État. La plupart des pays ne disposent que d'alliances militaires avec leurs ex- colonisateurs ! (drôle, mais vous ne pouvez pas faire mieux!).

Dans les cas où ils souhaiteraient une autre alliance, la France les gardent bien de le faire.

11 . Obligation de s'allier avec la France en situation de guerre ou de crise mondiale

Plus d'un million de soldats africains se sont battus pour la défaite du nazisme et du fascisme pendant la seconde guerre mondiale.

Leur contribution est souvent ignorée ou minimisée, mais quand vous pensez que cela a pris seulement 6 semaines pour l'Allemagne pour vaincre la France en 1940, la France sait que les Africains pourraient être utiles pour conserver la "Grandeur de la France" à l'avenir.

Il y a quelque chose de quasiment psychopathe dans la relation de la France avec l'Afrique.

Tout d'abord, la France est gravement accro au pillage et à l'exploitation de l'Afrique depuis l'époque de l'esclavage. Ensuite, il y a ce manque complet de la créativité et de l'imagination de l'élite française à penser au-delà du passé et de la tradition.

Enfin, la France dispose de 2 institutions qui sont complètement gelés dans le passé , habitées par des paranoïaques et psychopathes " les hauts fonctionnaires" qui répandent la crainte l'apocalypse si la France devait être amenée à changer, et dont la référence idéologique vient toujours du romantisme du 19ème siècle. Ils sont : le ministre de la Finances et du Budget de la France et le ministre des affaires étrangères de la France.

Ces deux institutions ne sont pas seulement une menace pour l'Afrique, mais pour les Français eux-mêmes.

C'est à nous que revient de libérer l'Afrique, sans demander la permission, parce que je ne peux toujours pas comprendre par

exemple comment 450 soldats français en Côte d'Ivoire pourraient contrôler une population de 20 millions de personnes?

La première réaction des personnes lorsqu'ils apprennent l'existence de l'impôt colonial français est souvent une question: "Jusqu'à quand" (NdÉ [4])

A titre de comparaison historique, la France a fait payer à Haïti l'équivalent moderne de 21 milliards de dollars de 1804 à 1947 (près d'un siècle et demi) pour les pertes causées aux marchands d'esclaves français suite à l' abolition de l'esclavage et à la libération des esclaves haïtiens.

Les Pays africains paient la taxe coloniale depuis les 50 dernières années, donc je pense un siècle de paiement pourrait être de trop.

Mawuna Remarque Koutonin

Article original : http://www.siliconafrica.com/france-colonial-tax/

Traduit par l'équipe communication du Collectif Map

Source de l'article :

http://www.mondialisation.ca/le-saviez-vous-14-pays-africains-contraints-par-la-france-a-payer-limpot-colonial-pour-les-avantages-de-lesclavage-et-de-la-colonisation/5369840

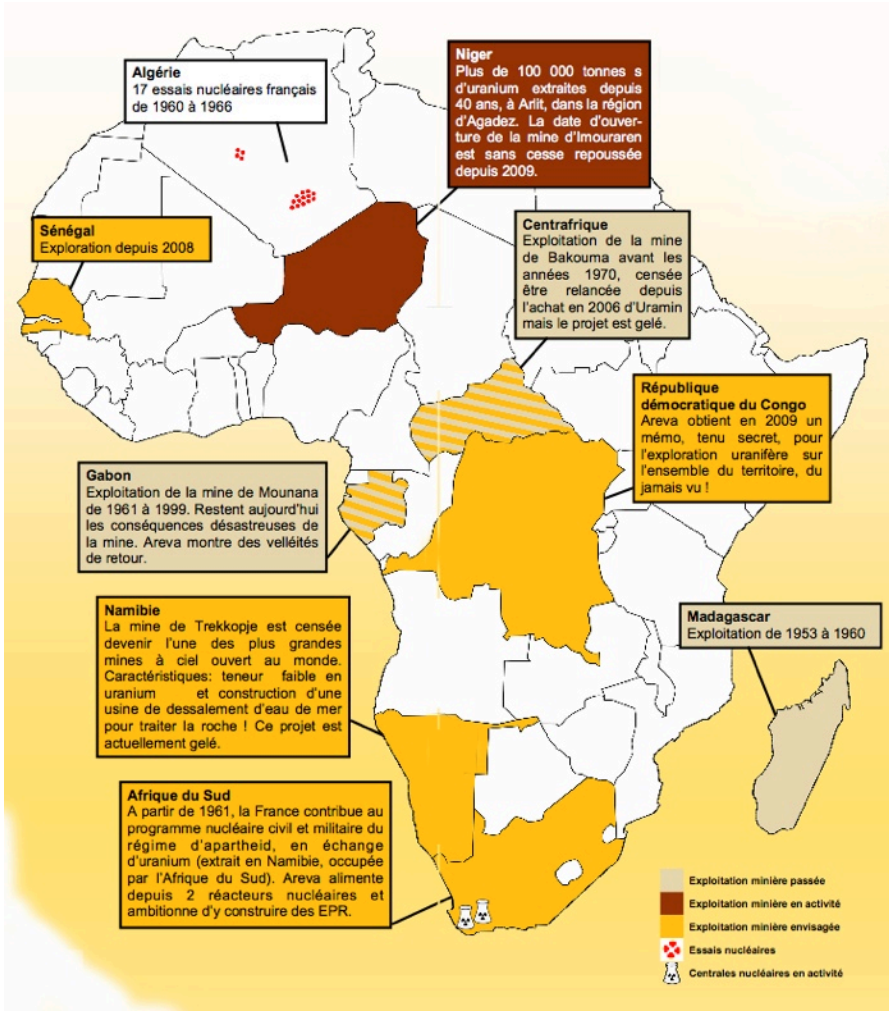


Mawuna Remarque KOUTONIN est un militant de la paix mondiale. Il est rédacteur en chef de SiliconAfrica.com, il a fondé Goodbuzz.net, et travaille pour Africa Renaissance. Son projet est d'ouvrir une école de développement international en Afrique en 2017.

Si ses projets vous intéressent écrire ici : estmk@linkcrafter.com. www.siliconafrica.com

[4] Les activités militaires de la France en Afrique ne font pas débat au parlement français, puisqu'elles sont du "domaine réservé" sous l'étroite surveillance de l'oligarchie.

AREVA en Afrique



http://survie.org/IMG/pdf/4_pages_Areva_en_Afrique_A3.pdf

Note de l'éditeur :

Ce document est téléchargeable en PDF ici : http://www.arsytek.org/DOCs/Le_pacte_colonial_Francais.pdf

Nous l'avions vu, le colonialisme anglo-saxon n'a rien à envier au colonialisme français... à tel point qu'une invasion à grande échelle est en train de se dérouler en Afrique par Washingt-Rome déployant ses troupes dans 35 pays Africains : Libye, Soudan, Algérie, Niger... Planifiée depuis longtemps comme une "mission" pour l'OTAN, et maintenant AFRICACOM (coalition US –UE).

TLAXCALA: On vit une époque formidable : une invasion ne fait plus la Une

L'AFRICOM des Etats-Unis et la militarisation du continent africain

Livres :



La Françafrique, Le plus long scandale de la République

par François-Xavier Verschave

Chez Stock 1998, 384 pages

Attention : c'est un livre en colère.

Plus d'une vingtaine de réseaux politiques, d'officines mafieuses, de filières occultes, se partagent aujourd'hui le gâteau africain. À peine 2 ou 3% de l'aide publique française au développement sert à lutter contre la pauvreté.

Depuis quarante ans, la politique française en Afrique vise uniquement à exploiter les ressources naturelles et géopolitiques des pays francophones. Les profits sont immenses. C'est pourquoi les armes importent peu : la corruption, le meurtre, la manipulation et la guerre. C'est le plus long scandale de la République.

à copier-coller sans modération
en citant vos sources, afin de respecter les auteurs et d'abolir la propriété des droits d'auteur

copyleft©2001-2014 jean-noël thimonier